



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 3 AVRIL 2018**

	1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 5 mars 2018
	2. Désignation d'un secrétaire de séance
<u>FINANCES</u>	3. TFB Subvention
	4. Subventions aux associations
	5. Validation d'opérations pour obtention de diverses subventions
<u>AFFAIRES GENERALES</u>	6. Convention Aréa
	7. Décisions du Maire
	8. Questions diverses

Date de la convocation : 27 mars 2018

Membres élus : 19 ; en fonction : 19 ; présents : 12 ; votants : 16

Sous la présidence de Madame Barani Marie-Pierre, Maire de Chabons

Membres présents :

Mesdames et Messieurs BARANI Marie-Pierre, BOZON Pierre, PERON Catherine, OUBRY Marc, TROCLET Jean-Jacques, RIVIERE Denis, ORTUNO Michelle, DURAND Lionel, GONIN Nicole, COMBALOT Christelle, VIAL Ludivine, CHARLETY Philippe, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : PELLERIN Annick pouvoir à N Gonin, COMBET Stéphane pouvoir à C Péron, PARNET Christophe pouvoir à M-P Barani, LEDEUIL Estelle pouvoir à L Durand, PROVOOST Christine, SNAIDERO Gaele.

Membres absents : GENEVOIS Solange

Secrétaire de séance : C Péron

Le compte rendu du 05/03/2018 est adopté à l'unanimité.

TFB Subvention

Le percepteur du Grand Lemps a rejeté le paiement d'une subvention au motif que cette dernière a été rattachée à l'exercice 2017 mais a été mandatée en 2018.

Pour mémoire voici la dite délibération :

Dans le cadre des subventions sportives, la commission « Vie Associative » a reçu 3 demandes, après étude la commission propose :

- Demande du TFB au titre de la subvention sportive 17 x 20 € et 17 x 5 € de bonus = 425 €.

Adopté à l'unanimité

- Demande du TFB : subvention exceptionnelle de 1000 € pour les frais occasionnés pour le déplacement des seniors filles en N3.

Adopté à 11 pour, 4 contre, et 2 abstentions

Mme le Maire remet au vote ladite délibération.

- Demande du TFB au titre de la subvention sportive 17 x 20 € et 17 x 5 € de bonus = 425 €.

Adopté à l'unanimité

- Demande du TFB : subvention exceptionnelle de 1000 € pour les frais occasionnés pour le déplacement des seniors filles en N3.

Adopté à 12 pour, 2 contre, et 2 abstentions

Subvention aux associations

L'adjointe en charge des associations fait part des dossiers présentés au conseil :

- Subventions annuelles : Art'Anim pour 4 000 €
Comité des fêtes pour 2 000 €

Mme le Maire propose de voter cette subvention.

Adopté à l'unanimité

Validation d'opération /subventions

Mme le Maire expose que de nouveaux dossiers de demande de subventions sont en cours, au titre de l'article L2122-22 du CGCT elle peut faire toutes les demandes par délégation du conseil.

Cependant dans un but de clarté administrative voici les demandes :

- Barrières de l'école pour un budget de 12 000 € HT (estimatif) au titre du Fond de Soutien Investissement Local (FSIL).
- Ad'ap Eglise pour un budget de 22 000 € HT (estimatif) au titre de la FSIL.
- Main courante et arrosage du terrain de football pour un budget de 55 408.14 € HT au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur de la FFF et la DETR.
- Parcours de santé pour un budget de 24 572.09 € HT au titre de la subvention Héritage.

Mme le Maire demande au conseil de bien vouloir valider l'ensemble de ces opérations prévues au budget 2018.

Adopté à l'unanimité

La commune a été contactée par la Sté GRAFS mandataire de la Sté Aréa, qui se voit dans l'obligation d'établir à nouveau l'ensemble des conventions nécessaires à la gestion et à l'entretien des voies de communications au-dessus ou au-dessous des autoroutes.

La convention concerne le PI 820. VC5 et le PS 821.VC7, elle entérine la convention existante.

En effet la commune a la gestion de type « fonctionnement » comme le déneigement, l'éclairage des ouvrages d'arts et la Sté Aréa a la gestion de type « investissement » comme la réfection de l'ouvrage d'art (tablier...) et l'assainissement de la voie d'autoroute.

Convention annexée + plans

Mme le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

Questions Diverses

Le Maire

- Eau et Assainissement : le retrait de Chabons du SMEAHB est toujours en cours de négociation financière. Lors du rdv du 6 mars 2018 avec M Le Sous-Préfet il a été acté que les élus de Chabons reprenaient la main totalement sur ce dossier et qu'une rencontre devait être réalisée entre le SMEAHB et les élus chabonnais. M le Sous-Préfet a donné à nouveau rdv le 17/04 pour entendre les arguments avancés par les deux parties. Une note a été rédigée et sera défendue par Mme le Maire et M Charlety.
- Eau et Assainissement : Suite à la demande d'élus chabonnais, une CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) sera établie pour les transferts des budgets eau et assainissement.

1^{er} adjoint :

- Salle polyvalente : début des travaux de chauffage avec le changement de l'aérotherme, fin prévue semaine 16.
- Post'Halles : mise en place de rideaux afin de masquer les placards.

2^e adjoint :

- CCAS : vote du budget. Un point sera fait lors du conseil du mois de mai.
- Téléthon : début des préparations avec le retour des spaghettis.

3^e adjoint :

- Conseil d'école : très bon retour du corps enseignant avec une très bonne communication.
- Journée du Patrimoine : préparation de l'exposition des photos Vaudaine, avec plusieurs animations prévues dont un diaporama.

4^e adjoint :

- CCBE : préparation de la semaine commerciale et du salon des artisans du 26/05 au 02/06/18.
- Assemblées générales des différentes associations chabonnaises.

5^e adjoint :

- CCBE : atelier de concertation le 24/05 à 19h à Burcin ouvert à la population dont le thème sera « cadre de vie et déplacement ».
- PLUI : de nombreuses réunions sont en cours. Travail sur les emplacements réservés effectué avec un résultat de 12 pour la commune de Chabons.

Délégué voirie

- RD520 : démarrage des travaux et respect du planning pour le moment.
- Peinture pont SNCF : réunion avec la SNCF pour les contraintes techniques
- Feux tricolores : déplacement prévu prochainement rue de la poste pour permettre les déplacements de véhicules encombrants, et déplacement du panneau lumineux.

Fin de la séance à 19h55